Formation Experts-Comptables



Sur le thème :

Actuel 2023

Animée par F. BLAJAN
La participation à la formation est de :
384 € TTC Tarif INTRA
516 € TTC Tarif SUP'EXPERTISE

Le vendredi 10 novembre 2023

de 9h00 à 17h30

Chez TERRA GESTION

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités 77000 VAUX-LE-PENIL

<u>PRÉAMBULE</u>

Dans un contexte où l'actualité de la profession de commissaire aux comptes est toujours aussi dense, la formation Actuel 2023 privilégie une approche pratique au travers de mises en situation, tout en offrant un large panorama de l'actualité juridique et doctrinale de la profession

QUESTIONS TRAITÉES

La formation s'articule autour de courtes séquences ponctuées de quiz et des mises en situation sollicitant l'expérience des participants, sur des sujets très divers tels que :

- Quels sont les nouveaux textes légaux et réglementaires intéressant le commissaire aux comptes ?
- Quelles sont les principales réponses de la commission des études juridiques et de la commission d'éthique professionnelle à retenir au regard de leur pertinence, de leur portée générale et de leur fréquence ?
- Quelles sont les publications récentes de la CNCC (notes d'information, avis techniques, réponses des commissions, principales décisions de jurisprudence) ?
- Quelles sont les autres publications du H3C?
- Quelles sont les nouvelles normes professionnelles ou les principales actualisations de normes professionnelles ?
- Quelles sont les principales actualités portant sur les textes dits de « durabilité », en particulier sur la transposition de la CSRD et la place des commissaires aux comptes dans le futur dispositif ?

Actuel 2023

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De mises en situation/ de quiz
- D'une documentation pour approfondir

•

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF